



Réunion du : 22 JUILLET 2019

Présidence : Mr Roger PRAT

Membres Présents :

Mme MALPEL, Mrs CHARBONNEL, CHEVALIER, LOUBEYRE, VIGUES.

Excusés : Mrs BORNE, CALMEJANE, CARPIO, COMBE, GASTON, GOMBERT,
GUITTARD, MOMBOISSE, PELLEGRIS, RAMBAUD.

Absent non excusé : M. MONTAGUT

Assistent à la séance :

M. AUZOLLE, Président de la CDA

Mr FARGUES, secrétaire administratif

DERNIER PROCES-VERBAL : CD du 22 mai 2019 et PV Assemblée générale du 16 juin 2019 : adoptés à l'unanimité des présents.

CONDOLEANCES :

Les membres du Comité de Direction adressent leurs sincères condoléances aux familles de :

- Pascal CANTUEL, dirigeant de JUNHAC MONTSALVY,
- Nicolas NEUVILLE pour le décès de sa grand-mère,
- Louis MANHES, Maire de BREZONS, ancien Président de l'AS CEZENS et ancien membre de commission au sein du District.

FELICITATIONS :

Le Comité de Direction adresse ses vives félicitations à :

- Pierre Antoine MONTAGUT et son épouse pour la naissance de leur petite fille LAURE.

RETABLISSEMENTS :

Les membres du Comité de Direction souhaitent un prompt rétablissement à deux de ses membres, G. GUITTARD et Raymond CARPIO.

INFORMATIONS DU PRESIDENT

M. PRAT informe les membres du comité de Direction des points suivants :

- Formation : validité du bon de 25€ par an et par personne.
- Congés sabbatiques : pourcentage statutaire dans une entreprise.
- ETR : point sur la régionalisation.
- CNDS : l'enveloppe pour l'ensemble des clubs de LAuRAFoot s'élèvera à 120 000€.
- CNDS District : l'enveloppe attribuée au District sera de 16 500€.
- Coupe de France : beaucoup de clubs engagés en LAuRAFoot. M. LOUBEYRE explique les choix de la commission pour les premiers tours.
- Formation des cadres techniques les 19 et 20 octobre 2019.
- Pris note de la mise en place du championnat R2 Féminine.
- Etat des effectifs : le District obtient une hausse de 3,45 pour la saison 2018/2019.
- Pris connaissance des poules régionales.

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU 16 JUIN 2019

Le Comité de Direction remercie chaleureusement le club de l'AS CHAUDESAIGUES pour l'excellent accueil et la parfaite organisation de l'assemblée générale ainsi que des finales Coupe du Cantal et Coupe Combourieu.

Les membres du Comité de Direction remercient les quatre clubs finalistes et leurs supporters pour leur sportivité exemplaire, les sept arbitres qui ont su être les garants d'une belle après-midi de foot.

FIXATION DES DATES DES PROCHAINES AG

L'Assemblée générale d'Automne se déroulera le 27 septembre 2019 à VIC SUR CERE, Salle polyvalente.

L'Assemblée générale de fin de saison aura lieu à MURAT le 14 juin 2020. M. Prat lit un courrier de M. ROCHE, Président de l'US MURAT portant sur le jour à retenir pour cette Assemblée. M. PRAT se rapprochera de M. le Président de l'US MURAT pour de plus amples précisions.

COMPTE-RENDU FINANCIER DU 1 ER MAI 2019

Pris connaissance du budget réalisé. Le Comité de Direction remercie l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré durant cette édition exceptionnelle.

TARIFS – ENGAGEMENTS – AMENDES SAISON 2019/2020

Les tarifs sont adoptés en séance, voir en annexe.

PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE D'AUTOMNE A VIC SUR CERE

L'Assemblée générale d'Automne aura lieu le Vendredi 27 septembre 2019 à VIC SUR CERE à partir de 20H30.

ORDRE DU JOUR :

20 heures 00 : Vérification des pouvoirs

20 heures 30 : Appel des clubs

20 heures 40 : Intervention de M. le Président de CERE FC

20 heures 45 : Intervention de Mme le Maire de VIC SUR CERE

20 heures 50 : Intervention du Président du District

21 heures 00 : Bilan financier saison 2019/2020

21 heures 30 : Election des représentants du District à l'AG LAuRAFoot

22 heures 00 : Tirage au sort des clubs participant à la journée des bénévoles

22 heures 15 : Remise des dotations des bénévoles du mois

VALIDATION DES ENTENTES CLUBS SENIORS

Suite aux divers courriers reçus le Comité de Direction entérine les ententes pour la saison 2019/2020 suivantes :

- Entente VITRAC MARCOLES/PARLAN LE ROUGET, D5
- Entente TALIZAT/COLTINES, D5
- Entente LAGARDE LOUBARESSE/FAVEROLLES, D4 et D5

Les clubs nommés en premier sont les clubs directeurs de ces ententes.

VALIDATION DES POULES ET CHAMPIONNATS SAISON 2019/2020

A l'aide de cartes, M. LOUBEYRE décline la composition des poules saison 2019/2020.

Après échanges, le Comité n'ayant pas de remarque entérine la composition des poules et remercie les membres de la commission pour le travail effectué.

DEPART DU SECRETAIRE ADMINISTRATIF

M. le Président du District fait en séance lecture du courrier de M. Guy FARGUES annonçant son souhait de faire valoir ses droits à la retraite à compter du 01/01/2020.

Le Comité de Direction en prend acte.

COMPOSITION COMMISSION DE RECRUTEMENT

Afin de recruter un ou une secrétaire administratif, le Comité de Direction entérine la composition de la commission comme suite : Mrs PRAT, LOUBYERE, GASTON, GUITTARD, CHARBONNEL.

DEROGATION ARTICLE 73 DES RG

M. PRAT informe qu'il a avisé LAuRAFoot que le District autorisera le sur-classement dans sa compétition féminine senior à 8 la participation d'une U16 et de trois U17.

FERMETURE DU DISTRICT

Le secrétariat du District sera fermé du lundi 05 août 2019 au vendredi 30 août 2019 inclus.

Compte-rendu des commissions

COMMISSION DES ARBITRES :

M. AUZOLLE présente et explique les différents mouvements dans le classement des arbitres. Après échanges ce classement est entériné par le Comité de Direction.

- Mise en place de la formation Initiale arbitre.
- Stage de début de saison pour les arbitres de District , il aura lieu à Aurillac le 14 septembre 2019, Maison des Sports.

COMMISSION FAFA :

M. LOUBEYRE informe les membres du Comité de Direction que les dossiers d'ALBEPIERRE et de ST CERNIN ont été subventionnés.

COMMISSION FEMININE :

Mme MALPEL débute son propos en remerciant au nom de la commission le club d'ALLY MAURIAC pour l'excellente organisation des finales féminines. Elle tient à joindre à ses remerciements Frédéric SELLIER et les arbitres ainsi que Cyrielle BLANC et Cloé TAPIA pour leur aimable participation.

Mme MALPEL évoque ensuite le bilan de fin de saison, le point sur les engagements futurs, les règlements adaptés à ceux des masculins. Elle termine en remerciant vivement les deux services civiques pour leur implication.

COMMISSION CLUBS SENIORS :

M. CHARBONNEL a rencontré pour la commission un prestataire de service en produits pharmaceutiques. Après échange il est décidé de demander un devis.

COURRIERS RECUS

- Lettre FC 2A : Lue – Transmise à la Commission des jeunes pour suite à donner.
- Lettre US MURAT : Lue – Relative à la demande de subvention. Le Comité de Direction regrette de ne pas pouvoir donner une suite favorable.
- Lettre de M. Pierre DUFOUR : Lue – le Comité de Direction donne son aval pour que M. DUFOUR intègre la commission des Jeunes du District.
- Lettre de M. JURY, Président délégué de LAuRAFoot : lue – remerciements.
- Lettre de M. BORNE Sébastien : Lue – remerciements.
- Lettre de CARLADEZ GOUL : Lue – le Comité Directeur précise que les propositions d'attribution des Médailles sont effectuées par la commission des Médaille et validées par le Comité Direction. Chaque membre de la commission des médailles agit en son âme et conscience et a considéré qu'il n'était pas opportun

d'attribuer une médaille à une personne dont le club avait eu un événement disciplinaire. En outre, il est rappelé que le fait de demander une médaille ne signifie pas qu'elle est attribuée. Les récipiendaires sont personnellement avisés par courrier du Président du District.

PARTICIPATION AUX ASSEMBLEES GENERALES DES CLUBS

FC HAUTS DE CERE : M. LOUBEYRE

ES PIERREFORT : M. LOUBEYRE

US VALLEE AUTHRE : M. GUITTARD

SUD CANTAL FOOT : M. GASTON

CS VEZAC : M. CHEVALIER

CERE ET LANDES : M. CHEVALIER

JORDANNE FC : M. CARPIO

CARLADEZ GOUL : M. CARPIO

FC SAIGNES : M. MONTAGUT

CONDAT RIOM : M. CHARBONNEL

US ST FLOUR : M. PRAT

FC PARLAN/LE ROUGET : M. PRAT

YTRAC FOOT : M. PRAT

FC 4 VALLEES : M. PRAT

Tournoi Nanga Bossum : M. PRAT

Groupement Vallée Authre : M. CHEVALIER

**PROCHAIN COMITE DE DIRECTION – LUNDI 09 SEPTEMBRE 2019 A 18H30 –
MAISON DES SPORTS.**

Le Président du District

R. PRAT

Le Secrétaire Général

P. GASTON

Le Secrétaire Administratif

G. FARGUES

TARIFS SAISON 2019/2020

AMENDES

NATURE	2019/2020
Non saisie de résultat informatique	27,00 €
Feuille d'arbitrage hors délai	27,00 €
Feuille d'arbitrage mal rempli	11,00 €
Licence manquante	9,00 €
Non confirmation télématique report de match	37,00 €
Club absent à l'AG	146,00 €
Club absent à l'AG mais représenté	73,00 €
Défaut de panneau "Respectez l'arbitre"	11,00 €
Fausse déclaration imraticabilité terrain (art. 14)	209,00 €
Modification date ou lieu de rencontre (art. 15)	11,00 €
Commissaires terrain non muni de brassard (art. 26)	19,00 €
Absence club convoqué en commission sportive	115,00 €
Falsification feuille d'arbitrage	225,00 €
Fraude d'indentité	225,00 €
Bagarre générale, envahissement du terrain	193,00 €
Abandon terrain	105,00 €
Non envoi rapport demandé (commission sportive)	68,00 €
Défaut de licences en commission sportive	7,00 €
Joueur évoluant sous le coup d'une suspension	57,00 €
Absence de numéro de licence (art. 21 bis)	9,00 €
Fonction tenue par un non dirigeant (art. 21 bis)	23,00 €
Mention n° de licence pour un non licencié (art. 21 Bis)	105,00 €
Forfait	57,00 €
Forfait général	115,00 €
Attitude, geste agressif envers l'arbitre	57,00 €
Réclamation avant match	37,00 €
Réclamation après match	73,00 €
Appel	125,00 €
1er avertissement	11,00 €
2ème avertissement	22,00 €
3ème avertissement	44,00 €
<i>Exclusion :</i>	
Suspension inférieure ou égale à 4 matchs	48,00 €
Suspension de 5 à 12 matchs (ou 3 mois)	80,00 €
Suspension de 4 à 6 mois	100,00 €
Suspension de 7 à 12 mois	150,00 €
Suspension supérieure à 1 an	175,00 €

TARIFS SAISON 2019/2020

ENGAGEMENTS

NATURE	2019/2020
COMPETITION SENIORS	
D1	138,00 €
D2	134,00 €
D3	129,00 €
D4	121,00 €
D5	114,00 €
FEMININES (<i>Seniors A8 / Phase 1</i>)	44,00 €
COUPES (<i>Cantal-Combourieu-Barres</i>)	87,00 €
VETERANS	30,00 €
FUTSAL (arbitrage, réservation gymnases)	25,00 €
CHAMPIONNAT JEUNES	
U18 (<i>U16U17U18 / Phase 1</i>)	40,00 €
U15 (<i>U14U15 / Phase 1</i>)	37,00 €
U13 (<i>U13FootA8 U12-U13 / Phase 1</i>)	26,00 €

FRAIS DIVERS

NATURE	2018/2019
Cotisation unique	133,00 €
Frais de gestion - 1er acompte (Août)	100,00 €
Frais de gestion - 2ème acompte (Janvier) En fonction du nombre de licenciés	
31 à 60 licenciés	62,00 €
61 à 110 licenciés	86,00 €
111 à 200 licenciés	123,00 €
Plus de 200 licenciés	160,00 €